

Défendre les projets collectifs sur la ZAD de Notre Dame des Landes

Sur la ZAD de Notre Dame des Landes, il n'y aura pas d'aéroport. Mais c'est aussi **un autre monde** qui est défendu sur place : une organisation collective et non marchande, respectueuse de chacun-e et de la nature, une 60aine de lieux de vie, avec des projets agricoles mais aussi une bibliothèque, une conserverie, des lieux de rencontres collectives et de soutien aux autres luttes, une auberge, une crèche parentale... C'est ce mode de vie que veut détruire le gouvernement.

Alors que la préfecture avait annoncé la nécessité d'une évolution «sereine et apaisée» de la situation, et que le gouvernement proclame « l'état de droit », **les expulsions ont débutés le lundi 9 avril 2018 à 3 heures du matin, sans respecter les procédures légales d'expulsions**, et de manière ultra violente. 25 avocats des barreaux de Paris, Rouen et Nantes avaient pourtant envoyé une lettre ouverte le 21 mars au premier ministre, au ministre de l'intérieur, à la préfète de la région Pays de la Loire pour dénoncer l'illégalité du projet d'expulsion et l'absence de procédures judiciaires contradictoirement menées à l'encontre de chacun de lieux d'habitations. Les occupant-es n'ont pas été convoqué-es, ni même informé-es d'une audience les concernant, leur retirant en pratique la possibilité d'y assister et de contester leur expulsion. La préfecture admet avoir mis en œuvre des procédures anonymes alors même que les habitant.e.s concerné.e.s se sont identifié.e.s. La justification de ces procédures anonymes repose d'après la préfecture sur la soit-disant « impossibilité » d'identifier les personnes habitant sur la zad. Les habitant.e.s de la zad n'auraient selon elle jamais fait aucune démarche en ce sens jusqu'en mars 2017. Ceci est absolument faux : des occupant.e.s logé.e.s dans des habitats situés sur de nombreuses parcelles de la zad se sont identifié.e.s par courrier, certain.e.s aussi tôt que 2013. Des lettres avec accusé de réception adressées à la préfecture, AGO-VINCI et au tribunal d'instance ainsi que de nombreux articles de presse peuvent le prouver. Les occupant.e.s de la zad avaient cherché à obtenir des informations sur les procédures, et fait des demandes à ce sujet aux tribunaux de Nantes et Saint-Nazaire dès l'automne 2016. La préfecture avance enfin que « jusqu'à février 2018 , il était rigoureusement impossible à des personnes autres que les zadistes eux-mêmes de pénétrer sur l'emprise de la zad. » Des dizaines de milliers de personnes de tout ordre peuvent là aussi témoigner du caractère mensonger de cette assertion. La vérité est qu'AGO-VINCI n'a sans doute jamais essayé d'envoyer d'huissiers pour identifier les habitant.e.s des diverses parcelles qui pourraient être expulsées demain. Quand ces personnes l'ont faites d'elles-même, AGO-VINCI et la préfecture ont préféré l'ignorer.

Dès le début des opérations policières, **les 100 noms, projet agricole emblématique avec son hangar et sa bergerie, a été détruit** malgré les chaînes humaines qui tentaient de le protéger. La destruction du hangar, des serres et de la bergerie, l'évacuation de ses ânes et de ses moutons a achevé de dévoiler **l'hypocrisie absolue de la préfecture, y compris sur sa prétention affichée à conserver les projets agricoles**. 2500 gendarmes suréquipés ont entamé une **destruction de plus de 20 lieux de vie collectifs** : Planchettes, Planchouette, Lama fâché, Noue non plu, Youpiyoupi, Jessie james, Phare ouest, Chèvrerie, Sécherie, Acatrelle, Isolette, Boîte noire, Entre deux, Gaieté... **148 personnes ont été blessées, plus d'une dizaine de personnes arrêtées**. Des centaines de soutiens, présent-es pour un pique-nique festif et multi-générationnel de protestation, ont reçu un déferlement de gazs lacrymogènes et de grenades.

Pour la journée du mercredi 11 avril, il est fait état de 15 blessures au Flashball, dont une grave au visage, 16 blessures suite à des tirs tendus de grenades lacrymogènes à la tête, 22 blessures liées à des explosions de grenades, y compris à la gorge, et avec des séquelles suspectées au niveau des tendons et des nerfs, des troubles auditifs liées aux explosions de grenade F4, plus de 12 blessures diverses à la tête, certaines touchant l'œil. Une personne gravement blessée a dû être évacuée par des aides-soignant.e.s dont le véhicule a été bloqué pendant plus de 30 minutes, avant d'avoir accès au SAMU, sans que les soignant.e.s soient autorisé.e.s à revenir vers le QG medic. Trois journalistes ont été blessés après avoir été délibérément visés.

On ne compte plus les mensonges de la préfète. Dernier en date, l'annonce de la fin des opérations jeudi 12 au soir, alors que 95 fourgons attaquent la ZAD le lendemain matin même...

Ne laissons pas continuer ce massacre impunément ! Rendez-vous sur la ZAD pour soutenir et reconstruire. La ZAD lance un appel à venir à solidifier les lieux de vie, les espaces d'activités existants, à prendre soin des cultures et du bocage, à reconstruire ce que l'État aura cassé. Il est possible de se rendre sur place (écouter radio Klaxon 107.7 Mhz en arrivant la bas avec une petite radio portable sur soi). **Depuis chez vous, diffusez l'information, manifestez !**

Si vous voulez faire des dons, vous trouverez la liste des besoins sur <https://zad.nadir.org>

Les informations en temps réel sont disponibles sur : <https://expansive.info/Zad-Cartographie-en-quasi-temps-reel-de-l-operation-policiere-960>

En ces temps d'opération militaire contre les lieux de vies vous êtes nombreux-e-s à nous demander comment soutenir la ZAD.

Voici une liste des besoins :

- Légumes en gros pour les cantines (Wardine / Fosses Noires)
- Radios à piles, Smartphones et batteries de smartphones
- Ecouteurs mini jack, Talkie-walkies
- Chocolat, Barres céréales
- Chaussettes sèches, Bottes
- Masques à gaz, Filtres à poussière pour les masques
- Lunettes de piscine
- Vélos
- Kit de réparation de vélo : chambres à air, rustine, colle, huile de chaine, WD40
- Huile essentielle de lavande pour s'apaiser
- Huile essentielle de petit grain pour dormir
- Rescue (fleurs de Bach)
- Bougies ou groupes électrogènes (l'élec est toujours coupée dans le centre zad)
- Compléments alimentaires : vitamines, stimulants mémoire, dynamisants physiques et intellectuels ...

Pour l'équipe médic :

surfanios pulvérisateurs, anios instruments, bicarbonate de sodium en poudre, fils de suture, masques FFP2, lingettes bébé, antiseptique spray, compresses Brancards légers, appareil à tension avec stéthoscope indépendant, stéthoscopes, remèdes homéopathiques (arnica montana 9CH, chamomilla 9CH, apis melica 9CH), glucometer, maalox, bouchons d'oreilles, sérum phy, pansements pour ampoules...

Pour préparer la reconstruction :

Tout matériel est bienvenu, et notamment les consommables comme clous, vis, câble électrique, planches, poutres, etc

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez déposer dans les points de collecte ci-dessous, des soutiens vont les emmener là-bas.

Points de collecte à Lille :
au Local de la CNT, rue d'Arras / au CCL, rue de Colmar
au Café Citoyen, place du Vieux Marché aux Chevaux

Pour écrire à la zad et/ou leur envoyer des sous :

Association Vivre sans Aéroport

Le Liminbout

44130 Notre-Dame-des-Landes

IBAN : FR83 2004 1010 1111 6285 2D03 236 / BIC : PSSTFRPPNTE

La Banque postale / Banque : 20041

Code Guichet : 01011 / n° compte : 1162852D032 / Clé RIB : 36